

Département des Hautes-Alpes
Arrondissement de Briançon
Canton du Monétier les Bains

Commune
LE MONETIER LES BAINS 05220

N°080/2026

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL**

Date de convocation : **10 juin 2026** Date d'affichage : **18 juin 2026**

L'an deux mil vingt-six,

Le 17 juin à 18 heures 30

Le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni en séance publique sous la présidence de Monsieur Jean-Marie REY, Maire

Etaient présents :

Jean-Marie REY, Maire

Fabrice LOISEAU, Marie-Dominique DUBOIS DENEL, Xavier DUPORT, Muriel PAYAN, adjoints

Jean-Pierre THOMAS, Catherine REBATEL, Margot MERLE, Mikhaël VON BRASCH, Julien PHILIP,

Constance DE ROHAN WILLNER

Formant la majorité des membres en exercice

Procurations :

Myriam BERAUD à Marie-Dominique DUBOIS DENEL

Gilles DELASSUS à Jean-Marie REY

France-Marie JOSSERAND à Fabrice LOISEAU

Violaine PIQUET-GAUTHIER à Julien PHILIP

Xavier DUPORT a été élu secrétaire

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE	:	15
PRESENTS	:	11
VOTANTS	:	15

OBJET : BUDGET DES GRANDS BAINS - DECISION MODIFICATIVE N°3

Monsieur le Maire informe le conseil municipal des modifications à apporter au budget des Grands Bains afin d'ajuster les crédits nécessaires en section d'investissement :

- Suite à la notification du marché pour le remplacement des filtres à déferriiser : + 25 000€ à l'article 2154 de l'opération 115

- Pour permettre le paiement des révisions de prix dans le cadre des travaux du SPA : + 100 000€ à l'article 2313 de l'opération 114

Ces crédits supplémentaires sont prélevés sur les crédits disponibles à l'article 2154 – Matériel industriel (- 125 000€).

L'ensemble des mouvements est décrit sur le tableau ci-après :

AR Prefecture

005-210500799-20260617-080_2026-BF
Reçu le 24/06/2026

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT				
D-2154 : Matériel industriel	125 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2154-115 : DEFERRISATION/DESARSENICATION	0.00 €	25 000.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	125 000.00 €	25 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2313-114 : SPA THERMAL	0.00 €	100 000.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 23 : Immobilisations en cours	0.00 €	100 000.00 €	0.00 €	0.00 €
Total INVESTISSEMENT	125 000.00 €	125 000.00 €	0.00 €	0.00 €
Total Général	125 000.00 €		0.00 €	

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré **et à l'unanimité** :

APPROUVE les nouvelles inscriptions budgétaires.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.
Pour copie conforme

Le Maire,

Jean-Marie REY

Le secrétaire de séance,

Xavier DUPORT



Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Marseille dans un délai de 2 mois, à compter de la présente notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr